

Instructions de montage

Thermoplongeur (modèle isolé) avec régulateur/limiteur de sécurité

1. Domaine d'utilisation

- Systèmes de chauffe-eau fermés avec cuves émaillées ou revêtues et avec anode de protection, pression nominale atteignant 10 bars

2. Fonctionnement

- Les capteurs du régulateur et limiteur de sécurité se trouvent dans un tube protecteur entre les éléments de chauffe, ils relèvent la température du liquide
- La température de consigne est réglée sur le bouton, en cas d'erreur, le limiteur coupe le corps chauffant de manière permanente
- Afin de ne pas endommager la cuve par corrosion, les éléments de chauffe tubulaires du thermoplongeur sont installés avec une protection électrique contre la cuve en acier émaillé et sont partiellement mis à la terre par le biais d'une résistance. Il en résulte une plus longue durée de vie de l'anode de protection en magnésium ainsi que du thermoplongeur

3. Installation mécanique

- Le thermoplongeur se monte dans un manchon taraudé G 1 ½ avec des joints d'étanchéité appropriés
- La longueur du manchon taraudé doit toujours être inférieure à la zone non chauffée (LU), la LU est indiquée sur la plaque signalétique
- La circulation d'eau due à la chaleur dans la cuve ne peut pas être entravée par ex. par des déflecteurs

4. Raccordement électrique

- Retirer le bouton de réglage/ soulever prudemment, dévisser la vis de fixation de la calotte
- Seul un électricien agréé peut effectuer le raccordement électrique, respecter la spécification VDE 100 ainsi que les règlements du distributeur d'énergie local
- Se référer aux schémas des connexions pour le circuit de câblage
- Il est recommandé d'utiliser un interrupteur différentiel

5. Remarques de service

- Effectuer la mise en service seulement après remplissage complet
 - Rechercher la cause si le limiteur s'enclenche. Remettre celui-ci en circuit après avoir laissé refroidir et enlevé la partie supérieure du boîtier en appuyant avec insistance sur le bouton rouge du limiteur
- Attention !** Après montage approprié, le limiteur offre une protection suffisante contre la surchauffe, par ex. chauffage à sec du thermoplongeur. Le limiteur ne constitue cependant pas une protection contre le fonctionnement à sec. Pour ce, installer des systèmes de protection, tels que régulateurs de niveau ou systèmes similaires.

6. Fonctions supplémentaires (pas disponibles sur tous les plongeurs)

- Dispositif de signalisation
la diode lumineuse signale que l'appareil chauffe
- Réinitialisation externe du limiteur de température
après avoir coupé le courant secteur, il est possible de remettre le limiteur à zéro en enlevant la vis à fente dans la partie supérieure à l'aide d'un objet approprié

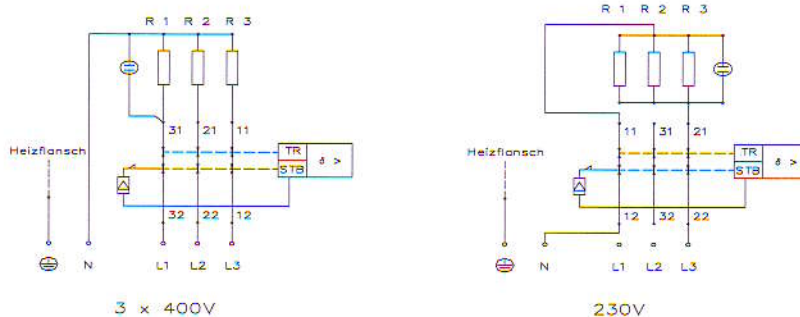
7. Maintenance

Dégager le composant chauffant de tous dépôts et précipités.

La présence de calcaire dans l'eau peut entraîner des dysfonctionnements, voire la destruction totale du thermoplongeur.

Il est utile d'inspecter et de détartrer régulièrement l'appareil.

Couper totalement le courant secteur avant d'effectuer des opérations de maintenance !



Remarque importante !

En cas d'eau calcaire, vérifier la présence éventuelle

de dépôt calcaire après 3 mois au moins, détartre le co
chauffant et fixer un nouvel intervalle de maintenance.

Remarque importante !

En cas d'eau calcaire, vérifier la présence éventuelle

de dépôt calcaire après 3 mois au moins, détartre le co
chauffant et fixer un nouvel intervalle de maintenance.

Remarque importante !

En cas d'eau calcaire, vérifier la présence éventuelle

de dépôt calcaire après 3 mois au moins, détartre le co
chauffant et fixer un nouvel intervalle de maintenance.

Remarque importante !

En cas d'eau calcaire, vérifier la présence éventuelle

de dépôt calcaire après 3 mois au moins, détartre le co
chauffant et fixer un nouvel intervalle de maintenance.